

La Marquise de Dampierre enfin démasquée

Le premier cas clinique décrit de syndrome de Gilles de la Tourette

Olivier Walusinski
Médecin de famille
28160 Brou
walusinski@baillement.com

Jean-Claude Féray
Historien
jc.feray@gmail.com

Résumé

Parmi des observations de patients atteints de mouvements anormaux, Jean-Gaspard Itard (1775-1838) offre, en 1825, le cas de Madame D, reprise en 1885 comme premier cas clinique caractéristique de la maladie que décrit Georges Gilles de la Tourette dans l'article princeps qui lui vaut son éponyme, toujours en usage aujourd'hui. Pourtant la véritable identité de Madame D., reconnue tout au long du XIX^e siècle comme la Marquise de Dampierre est restée mystérieuse jusqu'à maintenant. La lecture du journal Gil Blas du 17 juillet 1884 donne une piste en détaillant les troubles du comportement en société manifestés par la *Comtesse Picot de Dampierre*. Les informations données par les diaristes de l'époque permettent de confirmer que cette malade, connue pour ses saillies verbales involontaires, typiques de coprolalie, proférées dans les salons fréquentés par l'aristocratie parisienne du XIX^e siècle, est Ernestine Émilie, née Prondre de Guermantes, le 22 août 1800, épouse Comtesse Picot de Dampierre, morte le 8 juillet 1884. Cet article évoque cette dame, sa famille et son identification.

Le terme « *syndrome de Gilles de la Tourette* » désigne actuellement l'association de tics moteurs et de tics vocaux à laquelle s'ajoute une comorbidité psychiatrique variable. La prévalence est estimée à 0,4-1 % de la population générale¹. La dénomination de ce syndrome a été suggérée par Jean-Martin Charcot (1825-1893) après que celui-ci a demandé à son interne de l'année 1884, Georges Gilles de la Tourette (1857-1904) de s'intéresser à un jeune garçon hospitalisé à la Clinique des Maladies du Système nerveux à La Salpêtrière. A la fin de l'article qu'il consacre en 1884 au « *Jumping, Latah, Myriatchit* », Gilles de la Tourette précise : « *nous observons, en ce moment, dans le service de notre maître, M. Le Professeur Charcot, un cas qui, par bien des points, se rapproche de cet état singulier [cf: jumping]. Il s'agit d'un jeune garçon de quinze ans, bien constitué, intelligent, raisonnant parfaitement, qui est affecté d'une hyperexcitabilité extrême, de tics particuliers, de soubresauts de la tête et du tronc à la fin desquels il prononce presque invariablement et avec force, le mot de Cambronne. De plus, vient-on à parler devant lui, il se fait l'écho fidèle des deux ou trois mots qui terminent la phrase que l'on vient d'articuler* ». En post-scriptum, Gilles de la Tourette ajoute : « *depuis que cet article a été composé, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un deuxième sujet ; son observation et trois autres qui appartiennent à M. Charcot, seront rapportées dans un prochain travail à ce sujet* »².

Dans le tome IX des Archives de Neurologie du 25 janvier 1885, paraît en effet son « *Étude sur une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie (Jumping, Latah, Myriachit)* », reconnue depuis comme l'article princeps décrivant le syndrome éponyme³. Gilles de la Tourette précise : « *en 1825, Itard publiait une observation qui était intégralement rapportée par Roth en 1850, et par Sandras en 1851. Cette observation que l'on trouvera en tête de celles que nous avons recueillies est extrêmement concluante et d'autant plus intéressante que la malade qui en fait l'objet a vécu jusqu'en 1884, et a été vue par M. le professeur Charcot, qui a contrôlé le diagnostic rétrospectif* ». Après une brève biographie de Itard, nous proposons la recension des écrits médicaux évoquant cette observation de Madame D. en apportant des précisions peu connues jusqu'alors. En compléments, les récits des diaristes de l'époque,

¹ Cavanna AE. The neuropsychiatry of Gilles de la Tourette syndrome: The état de l'art. Rev Neurol (Paris). 2018;174(9):621-627.

² Gilles de la Tourette G. Revue critique : Jumping, Latah, Myriachit. Archives de Neurologie 1884;8(22):68-74.

³ Gilles de la Tourette G. Étude sur une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie (Jumping, Latah, Myriachit). Archives de Neurologie 1885;9(25):19-42 / 158-200.

journalistes et écrivains, nous ont permis d'identifier formellement qui était cette malade et d'établir sa généalogie aristocratique.

Jean-Gaspard Itard

Jean-Gaspard Itard (1774-1838) est né à Oraison (Basses Alpes) le 24 avril 1774 (Figure 1). Au cours de ses études au séminaire de Riez, il apprend l'italien et l'anglais, chose rare à l'époque. On le retrouve en 1794, aide chirurgien à l'hôpital de Toulon, sous les ordres de Dominique Larrey (1766-1842), chirurgien chef de l'armée d'Italie qui lui enseigne l'anatomie. Après avoir passé l'été de 1795 à Oraison avec son ami Gaspard Laurent Jessé Bayle (1774-1816), tous deux accompagnent Larrey à Paris en 1796 afin d'entamer leurs études de médecine. Le 8 mai 1798 (21 Floréal an VI), Itard est nommé chirurgien de troisième classe au Val-de-Grâce. Il rencontre en 1797 celui qui restera son ami de toute sa vie, Jean-Étienne Dominique Esquirol (1772-1840), tous deux élèves préférés de Philippe Pinel (1745-1826), alors que ce dernier vient de publier cette année-là sa *Nosographie philosophique*. En 1800, Itard réussit à se faire nommer médecin de l'Institution des Sourds-Muets, poste nouvellement créé lui assurant le gîte et le couvert, à deux pas du Val de Grâce. C'est à cette institution qu'il accueille le 6 août 1800, celui qui le rend aussi célèbre que son maître Pinel, « *l'enfant sauvage de l'Aveyron* » qu'il prénomme Victor (Victor de l'Aveyron, dit l'enfant sauvage), et auprès duquel il tente, pendant cinq ans, son éducation et sa socialisation, mais sans succès. Consacrant la moitié de son temps aux soins aux jeunes sourds, et l'autre à une clientèle privée parisienne, Itard travaille sans relâche, publiant en 1821 son « *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition* », un des tous premiers traités d'oto-laryngologie. Comme Pinel, il appartient au premier contingent de nominations à l'Académie royale de Médecine en 1822. C'est à cette époque que sa santé se dégrade l'obligeant à réduire ses activités, douloureux et courbé par une probable spondylarthrite ankylosante. Il meurt grabataire le 5 juillet 1838⁴.



Fig.1. Portrait de Jean-Gaspard Itard (avec la permission de la bibliothèque de l'Institut national de Jeunes sourds de Paris). (Photo OW).

⁴ Ginestet Th. Victor de l'Aveyron, dernier enfant sauvage, premier enfant fou. Paris : Arthème Fayard / Pluriel. 2010.

Le cas de Madame D.

Dans la livraison de juillet 1825 du journal fondé en 1823 « *Les Archives générales de Médecine* », Itard propose des observations de mouvements anormaux : « *quand les muscles de la vie relative se trouvent soustraits à l'empire de la volonté par un stimulus morbide qui provoque leurs contractions et produit des convulsions, ce qui caractérise ces mouvements violents et répétés, est d'être désordonnés, tumultueux, et sans résultat de fonctions* »⁵. Pour lui, dans ces cas, le cerveau est tout à coup « *dépossédé de son commandement sur quelques-uns des appareils musculaires qui lui sont entièrement soumis* ». A côté de cas probables d'hystérie, d'épilepsie ou de dystonie, Itard confie en dixième observation la description de Madame de D. âgée alors de 26 ans, et manifestant depuis ses sept ans, « *des contractions spasmodiques continues* », « *des contorsions et des grimaces extraordinaires. La maladie fit encore des progrès et le spasme s'étant prolongé aux organes de la voix et de la parole, cette jeune femme fit entendre des bruits bizarres et des mots qui n'avaient aucun sens, mais tout cela sans délire, sans aucun trouble des facultés mentales* ». Un séjour en Suisse l'améliore temporairement, mais le mariage « *au lieu de consolider et d'achever sa guérison comme on l'avait espéré, reproduisit assez rapidement la maladie* ». Quand Itard l'examine, les tics prédominent à un membre supérieur. Il est surtout impressionné par les vocalisations « *phénomène des plus rares, et constituant une incommodité des plus désagréables qui prive la personne qui en est atteinte de toutes les douceurs de la société [...]. Ainsi, au milieu d'une conversation qui l'intéresse le plus vivement, tout à coup, sans pouvoir s'en empêcher, elle interrompt ce qu'elle dit ou ce qu'elle écoute par des cris bizarres et par des mots encore plus extraordinaires et qui font un contraste déplorable avec son esprit et ses manières distinguées. Ces mots sont, pour la plupart, des juréments grossiers, des épithètes obscènes, et ce qui n'est pas moins embarrassant pour elle et pour les auditeurs, l'expression toute crue d'un jugement ou d'une opinion peu favorable à quelques-unes des personnes présentes de la société* ». Dans son analyse, Itard élimine l'hystérie comme étiologie sans proposer d'autre explication à « *ses convulsions cloniques* ».

David-Didier Roth, Stanislas Sandras, Pierre Briquet, Eugène Billod, Armand Trousseau, Charcot

Si Gilles de la Tourette choisit de recopier cette observation comme premier cas clinique démonstratif de la nouvelle pathologie qu'il souhaite isoler parmi les chorées, avant lui, comme il le souligne, David-Didier Roth (1800-1888), médecin hongrois et disciple de Samuel-Christian Hahnemann (1755-1843) la recopie en 1850 parmi différentes descriptions de mouvements anormaux qu'il nomme « *chorées anormales* » et use du mot 'tics' à leur sujet⁶. Stanislas Sandras (1802-1856), Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, propose en 1851 un « *Traité pratique des Maladies Nerveuses* », un des tous premiers du genre, dans lequel il classe le cas de Madame de D. parmi les chorées partielles⁷.

Eugène Billod (1818-1886), en 1847 dans son livre « *Des maladies de la volonté ou étude des lésions de cette faculté dans l'aliénation mentale* »⁸ parle de « *la Marquise* », et non de Mme de D., comme s'il l'avait personnellement connue, la prenant en exemple d'une incapacité involontaire à inhiber certains comportements plus ou moins conscients. Il contredit Itard dans la capacité d'une rééducation de permettre la suppression de ceux-ci, considérant l'existence probable d'une lésion cérébrale, due à la chorée, qui altérerait l'inhibition de certains comportements.

En 1859, Pierre Briquet (1796-1881), dans son « *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie* », évoque « *une forme remarquable de trouble dans la phonation chez les hystériques* » en rappelant l'observation d'Itard qu'il rapproche des crises de rires involontaires⁹.

Armand Trousseau (1801-1867) raconte l'histoire de Madame D. en 1862, dans ses Cliniques médicales de l'Hôtel-Dieu, la considérant comme une forme d'épilepsie : « *Tout le monde, dans cette enceinte, a entendu parler d'une dame de la société qui, dans le monde, au théâtre, à l'église, à la promenade profère tout à coup, ou les injures les plus graves, ou les mots les plus obscènes, dont elle n'a pas conscience, dit-on. C'est d'ailleurs une femme respectable à tous égards et d'une intelligence fort élevée* ». Il reconnaît en cela les impulsions soudaines et irrésistibles qu'auraient les épileptiques : « *la dame du monde dont j'ai parlé tout à l'heure, et qui, sous l'empire de ces impulsions irrésistibles, singulières, se met à proliférer les paroles les plus étranges, dont elle n'a pas conscience, dit-on, exprime tout haut pendant son vertige, l'idée souvent pleine d'esprit et d'à-*

⁵ Itard JG. Mémoire sur quelques fonctions involontaires des appareils de la locomotion, de la préhension et de la voix. Archives Générales de Médecine 1825;3(8):385-407.

⁶ Roth DD. Histoire de la musculature irrésistible ou de la chorée anormale. Paris : JB Baillièrè. 1850.

⁷ Sandras S. Traité pratique des Maladies Nerveuses. Paris : Germer Baillièrè. 1851.

⁸ Billod E. Des maladies de la volonté ou étude des lésions de cette faculté dans l'aliénation mentale. Paris : imp. Martinet. 1847.

⁹ Briquet P. Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie. Paris : JB Baillièrè. 1859.

propos que la convenance l'empêcherait de manifester. Bien qu'ici l'impulsion soit irrésistible, cependant l'extrême justesse de la réplique ou de l'à-propos pourrait faire croire, à des hommes peu habitués aux phénomènes de l'épilepsie, que ces paroles ont été prononcées intentionnellement. »¹⁰

Un jeune Italien, Giulio Melotti (1857-19 ?), diplômé de l'Université de Bologne en juillet 1882, passe deux ans à Paris en 1884-1886. Melotti transcrit une leçon de Charcot consacrée aux tics et aux Jumping, la « *Lezione quattordicesima* », parue à Milan en 1887¹¹. Il n'existe pas de trace de cette leçon dans les œuvres complètes de Charcot et il demeure vraisemblable que Melotti n'a pas transcrit une véritable leçon mais a récapitulé plusieurs leçons entendues en une seule, introduisant des informations recueillies auprès de Gilles de la Tourette lui-même, afin de donner le tableau précis de la maladie des tics à ses lecteurs italiens. Il écrit notamment que Charcot aurait vu en consultation la Marquise de Dampierre, accréditant cette erreur souvent répétée. En effet, dans sa Leçon du Mardi 13 décembre 1887, Charcot conte : « *il y avait dans la haute société parisienne, une personne faisant partie du monde le plus aristocratique et qui était connue pour proférer des mots orduriers. Je n'avais pas l'honneur de la connaître : je la rencontrai un jour montant l'escalier du salon et je fus surpris de l'entendre dire tout d'un coup 'merde' et 'foutu cochon'.* ».

Qui est véritablement cette Marquise de Dampierre

Hormis Billod, aucun des auteurs cités précédemment ne nomme explicitement la malade, pourtant reconnue depuis le XIX^e siècle comme la marquise de Dampierre. Des littérateurs et des journalistes, eux, n'ont pas eu le scrupule de l'anonymiser. Dans leur Journal, à la date du 27 janvier 1860, Jules de Goncourt (1830-1870) et Edmond de Goncourt (1822-1896) connaissent manifestement les singularités d'élocution de cette aristocrate, relevant la belle interprétation énoncée par le peintre Paul Gavarni, pseudonyme de Sulpice-Guillaume Chevalier (1804-1866), comme si ce dernier avait lu Billod : « *A propos de l'aboiement qui crache les pensées de Mme de Dampierre, il est effrayé de ce voisinage de la pensée à son expression, de cette parole qui la jette avant la volonté : 'C'est comme une fuite effrayante'* »¹².

Dans son ouvrage de référence consacré à l'histoire de cette pathologie « *A Cursing Brain ?* », paru en 1999, Howard I. Kushner consacre un chapitre entier à « *Itard's Marquise de Dampierre* ». Pourtant, une enquête parmi les rares descendants de la famille de Dampierre n'a pas permis d'identifier avec certitude cette malade¹³.

La lecture de la presse parisienne quotidienne de juillet 1884, après la mort de cette malade, met sur la voie de l'identification. Le journal Gil Blas du 17 juillet 1884 rapporte des anecdotes à propos de la personnalité peu banale de la « *Comtesse Picot de Dampierre* » : « *à la grand'messe de la Madeleine, il n'était pas rare d'entendre des aboiements d'une telle perfection que l'on aurait cru à la présence d'une meute de la duchesse d'Uzès dans l'enceinte de l'église. C'était Madame de Dampierre au moment de l'élévation. Cette femme bonne, spirituelle, charitable, bien élevée sous tous les rapports, à certains moments ne pouvait imposer silence à son infirmité. Doué d'un talent remarquable pour la confection des fleurs artificielles et des cadres découpés, genre cuir de Cordoue, elle obtint sous l'Empire une médaille d'or de première classe à l'exposition d'horticulture qui eut lieu aux Champs Élysées, au carré Marigny. L'Empereur présidait la distribution des récompenses. Entendant prononcer son nom, Mme de Dampierre s'avance pour recevoir sa médaille. Mais en vieille légitimiste, mise pour la première fois en présence du neveu de l'ogre de Corse, elle oublie complètement l'histoire de père Lariquet qu'on lui avait enseignée dans son enfance. Au lieu de recevoir une grande médaille des mains du neveu du marquis de Bonaparte, lieutenant-général des armées du roi, elle ne voit que l'usurpateur, spoliateur des biens des d'Orléans, et elle accueille, à la stupéfaction des assistants, les politesses de l'Empereur par une bordée d'injures et par des aboiements dont tous les spectateurs, à vingt-cinq ans de distance ont conservé le souvenir.* »¹⁴

Cette personne est aussi connue pour avoir affublé Jean Antoine Brutus Menier (1795-1853), célèbre fondateur de la chocolaterie Menier, installée à l'origine rue Sainte Croix de la Bretonnerie dans le quartier du Marais à Paris, du surnom de « *Baron Cacao* ».

¹⁰ Trousseau A. Clinique Médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Paris : JB Baillière. T2. 1862.

¹¹ Charcot JM, Melotti G. Lezione quattordicesima : Intorno ad alcuni casi di tic convulsivo con coprolalia ed ecolalia. Analogia col Jumping di Beard, il Latah della Malesia ed il Miriachit di Hammond. Milano : Dottor Francesco Vallardi. 1887.

¹² Goncourt de J et Ed. Journal: mémoires de la vie littéraire, 3. 1858-1860, Vendredi 27 janvier 1860. Monaco : Ed de l'imp. nationale.1957.

¹³ Walusinski O. Georges Gilles de la Tourette, beyond the Eponym. New York: Oxford University Press. 2019.

¹⁴ Anonyme. Nouvelles & échos. Gil Blas 17 juillet 1884;6(1703):1.

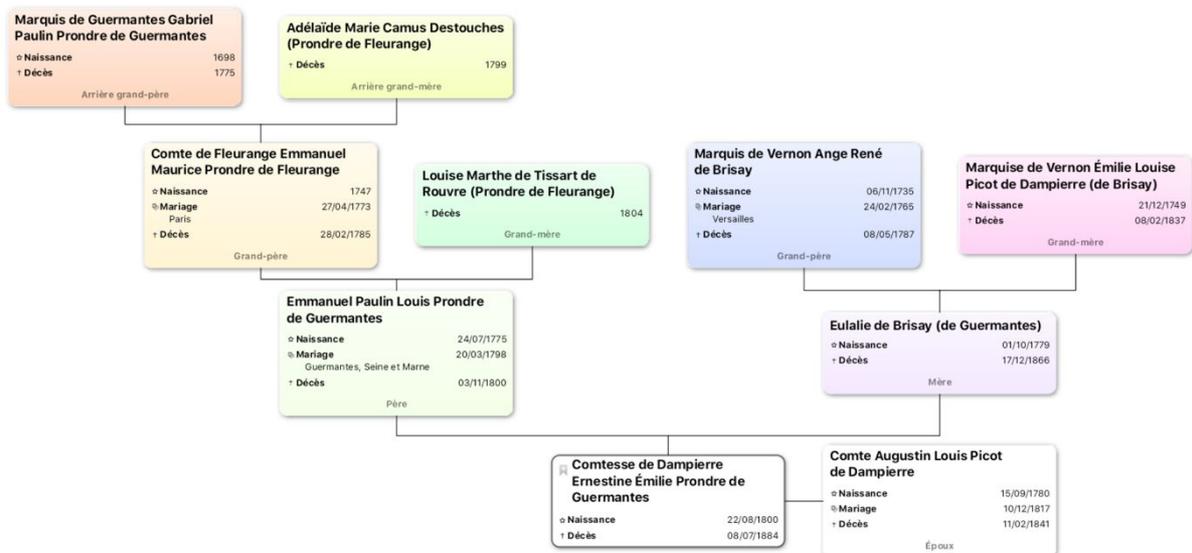


Fig. 2. Arbre généalogique d'Ernestine Prondre de Guermantes (Reconstitution OW).

Ernestine Émilie Prondre de Guermantes

Ernestine Émilie Prondre de Guermantes naît le 22 août 1800 (4 Fructidor an VIII) au château familial de Guermantes en Seine et Marne. Le registre d'état civil indique un nom dépouillé de toute particule nobiliaire, Révolution oblige. Son père, Emmanuel Paulin Prondre de Guermantes (1775-1800) épouse, le 2 mars 1798, Eulalie de Brisay (1779-1866). Le jeune couple a une première fille Albertine Adélaïde le 2 juin 1799 (1799-1819). De santé défaillante (tuberculose ?), le père meurt, à seulement 25 ans, le 3 novembre 1800 alors que sa fille, que nous étudions, n'a pas trois mois. Eulalie de Brisay, veuve à 24 ans se remariera le 21 novembre 1802 avec Jean-Baptiste de Tholozan, Marquis de Vernon, avec lequel elle aura deux enfants, Eulalie de Tholozan (1804-1889) et Ernest René de Tholozan (1808-1890) (Figure 2).

Ernestine préoccupe sa mère et son beau-père en raison de son physique ingrat et de ses troubles du comportement comme les décrit Itard : « elle fut, à l'âge de 7 ans, prise de contractions convulsives dans les muscles des mains et des bras, qui se manifestaient surtout dans les moments où cette enfant s'exerçait à écrire, écartait brusquement sa main des caractères qu'elle traçait. Après cet écart, ses mouvements de la main devenaient de nouveau réguliers et soumis à la volonté jusqu'à ce qu'un autre soubresaut interrompit de nouveau le travail de la main. On ne vit d'abord en cela que de petits tours de vivacité et d'espièglerie qui, se répétant de plus en plus, devinrent sujet de réprimandes et de punitions. Mais bientôt on acquit la certitude que ces mouvements étaient involontaires et convulsifs, et on vit y participer les muscles des épaules, du cou et de la face. Il en résulta des contorsions et des grimaces extraordinaires. La maladie fit encore des progrès et le spasme s'étant propagé aux organes de la voix et de la parole, cette jeune personne fit entendre des cris bizarres et des mots qui n'avaient aucun sens, mais tout cela sans délire, sans aucun trouble des facultés mentales ». Les médecins consultés donnent à espérer une amélioration lors de la puberté mais cet espoir sera déçu. Après un séjour en Suisse qui semble avoir apporté une amélioration temporaire « soit par l'effet des bains, soit par l'heureuse influence du séjour et de la vie des montagnes », elle rechute après son retour.

Les médecins conseillent à sa mère de la marier, le mariage faisant office de thérapeutique ancestrale de l'hystérie. Eulalie de Brisay-Tholozan voit en un cousin germain Louis Augustin Picot de Dampierre (1780-1841) le gendre capable d'accepter pour épouse cette jeune femme disgraciée par la nature. Valeureux soldat de Napoléon, blessé à la bataille de Friedland, survivant de la retraite de Russie, fait Baron d'Empire, il aspire à 36 ans à une vie paisible que la fortune des Prondre de Guermantes ne peut que séduire, lui, le toujours endetté. Sa parenté au troisième degré avec Ernestine le contraint à demander une dispense en vue du mariage auprès de l'évêque de Meaux en ces termes : « le motif le plus urgent résulte de l'état de santé de cette demoiselle : depuis plusieurs années, elle est atteinte d'une maladie nerveuse, convulsive, aiguë. Tous les remèdes de l'art employés par les médecins de Paris, de Bretagne, de la Suisse où les parents l'ont conduite n'ont pu améliorer sa constitution ; les médecins s'accordent à dire que seul le changement d'état peut faire disparaître les accidents qu'elle éprouve. Dans cette situation il n'est pas probable qu'elle trouve sitôt un établissement convenable à son rang et à sa naissance, l'idée d'un retard à la consommation de l'union qui lui a été proposée et qu'elle désire, ou d'un empêchement, peut

empirer son état »¹⁵ (Figure 3). L'autorisation accordée, le contrat de mariage agréé par le Roi Louis XVIII, l'union est célébrée au château de Guermantes le 7 décembre 1817.

1° le motif le plus urgent résulte de l'état de santé de cette Demoiselle: Depuis plusieurs années elle est atteinte d'une maladie nerveuse, convulsive, aiguë. Tous les remèdes de l'art employés par les médecins de Paris, de la Bretagne, de la Suisse où ses parents l'ont conduite, n'ont pu améliorer sa constitution. Les médecins s'accordent à dire que le seul changement d'état peut faire disparaître les accès qu'elle éprouve. Dans cette situation, il n'est pas probable qu'elle trouve sitôt un établissement convenable à son rang et à sa naissance: l'idée d'un retard à la consommation de l'union qui lui a été proposée et qu'elle désire, ou d'un empêchement, peut empirer son état.

Fig. 3. Certificat établi en vue du mariage d'Ernestine (Archives de Seine et Marne)

La sœur aînée d'Ernestine meurt le 23 mars 1819, la laissant unique héritière de la fortune des Guermantes. Elle établit peu à peu sa suzeraineté sur le château et ses occupants, étant seule à posséder un passe-partout des serrures de toutes les portes, y compris celles du parc. Le comte de Dampierre laisse d'autant plus volontiers sa femme exercer cette autorité que ce rôle la fixe à Guermantes, lui, préférant fréquenter les salons parisiens sans son épouse à la parole incontrôlable (Figure 4). Il s'éteint à Paris, le 11 février 1841. Sa veuve Ernestine lui survit plus d'une quarantaine d'années. Elle meurt en son domicile parisien, 191 Boulevard Saint-Germain (à moins de 200 m de chez Charcot), le 8 juillet 1884, à l'âge de 83 ans, entourée par son neveu le baron Henri Baillardel de Lareinty (1824-1901), sénateur de la République de 1876 à 1901 (Figures 5).

Ernestine Prondre Guermantes

Fig. 4. Signature autographe d'Ernestine à l'âge de 8 ans (Archives de Seine et Marne).

La Duchesse de Guermantes et Marcel Proust

Marcel Proust (1871-1922) use du patronyme aristocratique « de Guermantes » pour baptiser un des plus importants personnages de *La Recherche du temps perdu*¹⁶, la duchesse de Guermantes. Un des modèles de ce personnage est la comtesse Greffuhle (Élisabeth de Riquet de Caraman-Chimay 1860-1852, mariée au comte Henry de Greffulhe) dont la fille épousera Armand de Gramont, duc de Guiche, ami de Proust. Tous les noms de l'aristocratie qui apparaissent sur le faire-part de décès de la Comtesse de Dampierre énumèrent des noms familiers à Proust mais ses amis proches, qui les portent, appartiennent à la génération suivante (Figures 5 et 6).

Comment le nom de Guermantes est-t-il arrivé aux oreilles de Proust ? « Si je pouvais dégager délicatement des bandelettes de l'habitude et revoir dans sa fraîcheur première, ce nom de

¹⁵ Archives de Seine-et-Marne, Chartrier du château de Guermantes, Dossier 159 J 28, pièce « À Monseigneur l'évêque de Meaux »

¹⁶ Weber C. Proust's Duchess. How Three Celebrated Women Captured the Imagination of Fin-de-siècle Paris. New York: Knopf. 2018.

Guermantes... »¹⁷. Le professeur Jean-Yves Tadié a montré que Proust avait commencé par écrire initialement Guarmantes pour rebaptiser le Château de Villebon (Eure et Loir), non loin d'Illiers. Ce château d'allure médiéval, à tours crénelés, n'a rien de commun avec le château, datant du XVII^e siècle, où a habité la Comtesse de Dampierre. Proust s'est probablement peu intéressé à l'original château de Guermantes, situé en Seine et Marne, fort éloigné des racines de la famille Proust à Illiers¹⁸. Il savait néanmoins que son ami François de Pâris (1875-1958), appartenant à la bande de jeunes gens de l'aristocratie à laquelle il se lie au tournant du siècle, usait de ce château comme résidence secondaire. Dans un courrier qu'il lui adresse en juillet 1903, Proust l'évoque : « *et encore la visite à la campagne ne serait possible que si vous avez un corps de bâtiment isolé et si on peut vous voir sans que ma venue soit même soupçonnée de vos parents qui seraient naturellement furieux qu'un étranger s'introduise à Guermantes, je crois que c'est ainsi que s'appelle l'endroit qui a le bonheur que je n'ai pas, celui de vous voir* ». Ce serait donc en 1903, que Proust use, pour la première fois, du nom de Guermantes.

Le 23 mai 1909, Proust interroge son ami Georges de Lauris (1876-1963) : « *savez-vous si Guermantes qui a dû être un non de gens, était déjà dans la famille Pâris, ou plutôt pour parler un langage décent, si le nom de Comte ou Marquis de Guermantes était un titre de parents de Pâris, et s'il est entièrement éteint et à prendre à pour un littérateur* ». En décembre 1909, dans une autre lettre à de Lauris, Proust écrit : « *mais si Guermantes est un nom de la famille Puységur cela revient au même que si c'était de la famille Pâris [...]. Je voudrais que mon château n'appartînt pas à la famille dont il porte le nom (exemple Dampierre aux Luynes) et que si le possesseur actuel existe au moins le nom du château soit éteint et non parent* ». Il est curieux de constater que Proust prenne en exemple les Dampierre, ce nom qui, dans notre démarche de recherche d'identification de la Madame de D., a conduit à une impasse¹⁹.

Charmé par la consonance du mot Guermantes, Proust a probablement tout ignoré de la Comtesse de Dampierre affectée de cette terrible maladie au cours de laquelle les mots et les locutions ne sont pas ciselés mais s'érucent involontairement. Pourtant la Duchesse de Proust et notre Comtesse peuvent chacune, être honorée de l'étiquette que Tadié à réserver à La Duchesse de Guermantes : « *vient du fond de l'Histoire et des sommets de la société* ».

Une intégration sociale heureuse malgré une maladie gênante

La coprolalie d'Ernestine est perçue comme un débordement outrancier du langage d'une aristocrate née sous la Révolution. Son vocabulaire par moment ordurier, tiré du parler populaire, s'intègre dans le cadre familial comme une transgression, une forme comique de la causticité propre aux jugements formulées dans les salons parisiens. Il peut paraître surprenant qu'au souvenir des outrances qu'a laissées Ernestine de Guermantes dans les cercles mondains ne se rattache aucune réminiscence d'un diagnostic médical. Il s'agit là d'une réalité que l'on constate en lisant le « *Journal inédit* » du comte Alfred de Gramont (1856-1915), diplomate rendu célèbre par l'affaire de la dépêche d'Ems : « *Ce matin, le général de Vacquières est venu déjeuner. Il est très agréable et nous a raconté beaucoup d'histoires amusantes, surtout sur la fameuse comtesse de Dampierre, que tout le monde a connue autrefois et qui est morte en 1884. Elle était sourde, crachait tout le temps, pleine d'esprit, et ne pouvait s'empêcher de dire à haute voix tout ce qu'elle pensait* ». C'est Alfred de Gramont qui rapporte l'exclamation « *Cacao ! Cacao !* » déjà citée, celle « *Tambour ! Tambour !* », prononcée devant Madame Santerre, réminiscence du commandement par Antoine Joseph Santerre (1752-1809) du roulement de tambour visant à couvrir la voix de Louis XVI sur l'échafaud, celle de la présentation à ses invités de trois prêtres dans son salon : « *Un cu..., deux cu..., trois cu...rés de village !* ». D'autres exclamations expriment comme la trahison d'une pensée intérieure. Devant la baronne de Rothschild, sa voisine qui la reçoit avec d'autres invités dans son château à Ferrières : « *Chez moi, c'est le château ; ici, c'est la boutique !* »²⁰.

Conclusion

Ainsi Madame D. observée par Itard n'est pas une Marquise de Dampierre mais une Comtesse. Son véritable nom est Ernestine Émilie Prondre de Guermantes qui a épousé le comte Augustin Louis Picot de Dampierre. De cet ajout toponymique au nom vient la confusion entourant l'identité de cette malade depuis 1825. Ce sont les journalistes et les écrivains, Edmond de Goncourt et Alfred de Gramont notamment, qui en rédigeant leurs billets contant la vie mondaine parisienne, permettent de lever définitivement le voile masquant, depuis 1825, l'identité de la véritable

¹⁷ Proust M. Contre Sainte-Beuve, texte établi et présenté par Bernard de Fallois. Paris : Gallimard-Idées. 1954.

¹⁸ Tadié JY. Introduction générale, Chronologie. In Proust M. À la Recherche du Temps perdu. Paris : Gallimard-NRF. 1987.

¹⁹ Gantrel M. Jeu de pistes autour d'un nom. Revue d'Histoire littéraire de la France 2007;104:919,934.

²⁰ Mension-Rigau E. L'ami du prince : Journal inédit d'Alfred de Gramont (1892-1915). Paris : Fayard. 2011.

Comtesse de Dampierre, figure emblématique de la coprolalie décrite par Gilles de la Tourette en 1885.

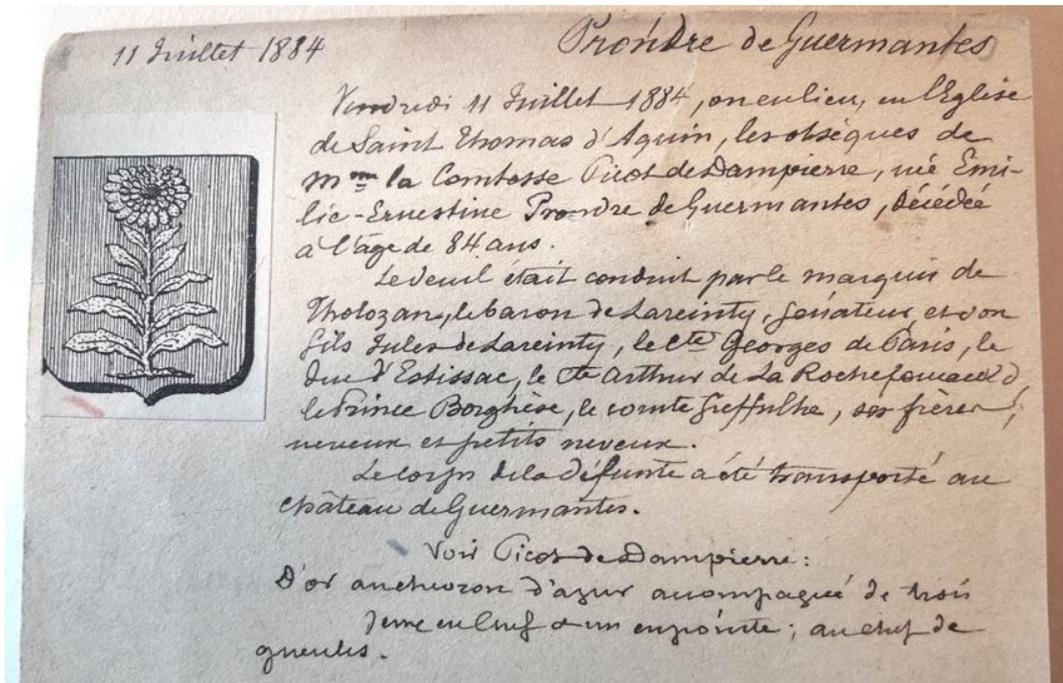


Fig. 5 Conduite du deuil d'Ernestine (Archives de Seine et Marne).

M

Le Marquis de Cholezan, la Comtesse Jules de
Duysegur, le Baron de Larcinty, Sénateur la Baronne
de Larcinty, le Baron Jules de Larcinty, le Comte et la
Comtesse Georges de Paris et leurs enfants, le Duc et la
Duchesse d'Estissac et leurs enfants, le Comte et la Comtesse
Arthur de la Rochefoucauld et leurs enfants, le Prince et
la Princesse Borghèse et leurs enfants, le Comte et la Comtesse
Greffulhe et leurs enfants, le Marquis de Brisay, le Comte
Jules de Brisay et ses enfants, Mademoiselle Victorine
de Brisay, le Comte Pierre de Brisay, Madame Paul
Quatre-Soltz de Marolles, Monsieur et Madame Victor
Quatre-Soltz de Marolles, Monsieur et Madame Maurice
Quatre-Soltz de Marolles, et leurs enfants, Monsieur et
Madame Ludovic de Givry, et leurs enfants, Madame de
Chartrouse, Monsieur Ernest de Vacquières, Chef d'Escadron,
le Marquis et la Marquise de Gourgue,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils
viennent de faire en la personne de

Madame Emilie-Ernestine Prondre de Guermantes,
Comtesse Ticon de Dampierre,

leur sœur, tante, grand'tante, arrière-grand'tante et cousine
germaine, décédée à Paris, le 5 Juillet 1884, dans sa 87^{ème}
année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Priez pour Elle.